

Sondage sur les services technologiques éducatifs partagés d'eCampusOntario : Rapport final

Présenté au nom de l'Université d'Ottawa

Par Vivian Forssman et Peter Wolf

4 septembre 2018

| | |
|--------------------------------------|----|
| Sommaire..... | 1 |
| Contexte..... | 2 |
| Méthodologie..... | 3 |
| Résultats et discussion..... | 5 |
| Avantages et défis..... | 6 |
| Déploiement actuel et priorités..... | 11 |
| Conclusion..... | 13 |
| Remerciements | 14 |

Sommaire

Le sondage sur les services technologiques éducatifs partagés a été distribué à 45 établissements postsecondaires de l'Ontario (anglophones et francophones) entre le 4 juillet et 2 août 2018 afin d'envisager une stratégie provinciale.

Dans son ensemble, l'enquête démontre un intérêt à explorer les services technologiques éducatifs partagés comme outil servant à faire avancer les établissements postsecondaires de l'Ontario. Tous les répondants et répondantes ont appuyé les services partagés, mais 64 % présentent certaines réserves qui pourraient influencer leur participation.

Les bienfaits possibles des services partagés incluent *le soutien et le développement technologiques novateurs, la réussite scolaire et l'administration*. Les avantages principaux parmi ceux-ci sont de *maximiser le pouvoir d'achat combiné et enrichir les expériences d'apprentissage*.

Les données du sondage révèlent également plusieurs défis potentiels liés aux services partagés. Toutefois, les moyennes pondérées globales des *défis* sont inférieures aux moyennes pondérées des *avantages*. Cela suggère que les répondants estiment que *les services partagés comportent plus d'avantages que de risques*.

La gouvernance collaborative, l'empiétement sur les processus existants et la prise en compte de divers contextes éducatifs et institutionnels (p. ex. francophone) ont été retenus comme défis principaux.

Les technologies éducatives déterminées comme étant prioritaires dans le cadre de services partagés potentiels incluent *les services de sous-titrage et de transcription, les laboratoires virtuels, les analytiques de l'apprentissage, les logiciels de détection de plagiat et les simulations virtuelles (RV/RA)*.

Il n'y a aucun lien entre *le taux actuel de déploiement des technologies éducatives* et *le classement de chacune en tant que service partagé*. Cela suggère tout un éventail de motifs pouvant expliquer la valeur perçue des services partagés et qui devront être examinés pour chaque technologie envisagée.

Contexte

Au printemps 2018, eCampusOntario a fait appel à divers groupes d'intervenants y compris les DPI et les vice-présidents associés à l'enseignement et l'apprentissage pour tester une approche de services technologiques éducatifs partagés. Des groupes d'intervenants se sont entendus sur le fait qu'une stratégie provinciale relative aux services technologiques éducatifs partagés pourrait offrir à ses membres les avantages suivants :

- la réduction des coûts de licences d'utilisation de logiciels éducatifs ;
- l'efficacité de l'approvisionnement et la gestion des licences d'utilisation de logiciels éducatifs ;
- l'assistance pour l'entretien et l'intégration des logiciels, et ;
- l'accès à un environnement « bac à sable » pour la vérification et la mise en œuvre de nouveaux logiciels.

Ces consultations ont mené à l'élaboration d'un sondage visant à renforcer les liens avec la direction des établissements et recueillir des renseignements sur l'intérêt, la disposition, et les priorités en ce qui concerne les services partagés. La réalisation du projet de sondage sur les services technologiques éducatifs partagés fut communiquée en mai 2018 au moyen d'une demande de déclarations d'intérêts sur le site Web d'eCampusOntario. Le projet visait à informer eCampusOntario à propos de l'élaboration du sondage ; distribuer le sondage aux 45 établissements postsecondaires en assurant une représentation équitable des intérêts à travers la province ; et fournir une analyse des résultats à eCampusOntario.

Le projet a été remis à une équipe de l'Université d'Ottawa dirigée par Aline Germain-Rutherford (vice-rectrice associée, Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage) et Richard Pinet (directeur, Centre des pédagogies novatrices et de l'apprentissage numérique). L'Université d'Ottawa a élaboré un plan de travail comprenant l'encadrement de la qualité, les services de traduction et l'accès aux outils de sondage avec l'autorisation de l'Université d'Ottawa (SurveyMonkey). La planification des communications, la conception du sondage et l'analyse des données ont été entreprises par Vivian Forssman et Peter Wolf, consultante et consultant indépendants.

Échéancier

- Le projet du sondage des services technologiques éducatifs partagés a débuté le 8 juin 2018.
- Les questions de sondage ont été précisées selon les commentaires de plusieurs dirigeants d'établissements postsecondaires ontariens (DPI, VRA et directeurs des centres d'enseignement et d'apprentissage) ciblés par eCampusOntario.
- Les communications relatives au sondage ont été envoyées aux vice-recteurs à l'enseignement et doyens des établissements postsecondaires de l'Ontario et comportaient un message d'alerte (pré-sondage) à la fin de juin, l'accès au sondage le 3 juillet et des messages de rappel. L'envoi de courriels fut assuré par eCampusOntario au moyen des listes de distribution des membres de l'OCAV (Ontario Council of Academic Vice-Presidents) et du CCVPE (Comité de coordination, vice-présidents d'enseignement).
- Les services de traduction pour le sondage et toutes communications ont été fournis par le biais de l'Université d'Ottawa.
- Dès le 3 juillet, les répondants ont pu accéder au sondage au moyen d'un lien Web qui a permis à toute personne de chaque établissement postsecondaire (soit le vice-recteur ou la vice-

rectrice à l'enseignement ou un remplaçant désigné) d'agir à titre de responsable pour les réponses de l'établissement membre.

- Le délai pour remettre le sondage a été prolongé du 20 juillet au 2 août à la suite de la rétroaction des répondants. L'annonce de ce changement ainsi qu'un formulaire PDF à remplir en ligne ont été envoyés aux répondants afin de faciliter leur participation collaborative.
- Le sondage s'est terminé le 2 août ; l'analyse, le rapport final et les consultations auprès des commanditaires ont été complétés en date du 20 août 2018.

Méthodologie

Les questions du sondage ont été élaborées dans le but de :

- collecter des informations pour évaluer les avantages et les défis des services technologiques éducatifs partagés à l'appui de la planification stratégique d'eCampusOntario 2018-2021 (l'une des trois stratégies principales est de bâtir une capacité grâce aux services partagés et collaborateurs) ;
- et approfondir le dialogue sur l'évaluation des priorités relatives à l'adoption de la technologie éducative et le soutien nécessaire avec une collectivité ontarienne plus étendue.

La formulation des questions et le choix du langage ont traité des responsabilités typiques des dirigeants dans le domaine de la technologie éducative comme les DPI, les VPA et les directeurs de centres d'enseignement et d'apprentissage. La distribution du sondage s'est faite en anglais et en français. Les réponses recueillies avec les deux sondages, anglais et français, ont été colligées et traitées.

Les questions ont traité des avantages et des défis perçus et potentiels des services partagés. Ces services partagés tels que définis dans le sondage comprennent : *les licences partagées à l'échelle de la province, l'hébergement pour applications logicielles, les environnements « bac à sable » pour évaluer, vérifier et mettre à l'essai les technologies éducatives avant d'entamer les démarches relatives aux demandes de propositions, d'approvisionnement et de soutien technique continu.*

- Une échelle de Likert de 5 points a été utilisée pour les questions portant sur les avantages et les défis (« pas important » à « très important » pour les avantages, « pas préoccupant » à « très préoccupant » pour les défis.) Ces questions se sont penchées sur les possibilités et les enjeux institutionnels suivants :
 - l'administration (p. ex. élaboration de budget, approvisionnement et détermination de durée de vie d'un produit)
 - la planification institutionnelle
 - la réussite scolaire
 - l'innovation, l'appui et le développement de technologies éducatives
 - la gestion des services de technologie (p. ex. assistance client, serveurs et réseau).
- Le classement des avantages et défis perçus et potentiels.
- L'état actuel de déploiement (*aucun déploiement/premières phases/mis en œuvre/déployé à la grandeur de l'établissement*) selon une liste composée des 26 technologies éducatives y compris les tendances d'utilisation dans les établissements postsecondaires en Amérique du Nord.
- L'évaluation des priorités pour les services technologiques éducatifs partagés potentiels (*faible/moyenne/haute priorité*).
- Les commentaires libres et les observations.

- Une question directe (*oui/oui avec réservations/non*) pour connaître l'appui de chaque établissement envers le plan d'eCampusOntario d'élaborer des services de technologies éducatives partagés.
- Le rôle des répondants et l'identification de l'établissement.

Le sondage était offert aux répondants du 4 juillet au 2 août 2018.

Analyse des données

Le sondage comporte principalement des questions utilisant l'échelle de Likert. Les réponses obtenues ont permis de réaliser *une moyenne pondérée des données* qui fournit une valeur moyenne basée sur la fréquence des réponses et reflète leur importance dans l'ensemble. L'analyse des données fut concentrée sur l'utilisation de la moyenne pondérée de chaque réponse afin de déterminer les avantages et les défis des services technologiques éducatifs les mieux classés. Les données qualitatives tirées des commentaires libres et des observations sont intégrées dans ce rapport afin d'attirer une attention supplémentaire sur les avantages et les défis des services partagés.

Répondants

| | | |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Distribution du sondage | Établissements postsecondaires de l'Ontario | 45 |
| Réponses aux sondages | 32 identifiés, 2 anonymes ; 32 établissements postsecondaires anglophones ou bilingues ; 2 établissements francophones | 34 |
| | | Taux de réponse : 76 % |

Notes :

- Quatre réponses incomplètes ont été retirées de l'analyse. Un établissement a fourni deux réponses : une provenant d'une école au sein de l'université et une deuxième de l'université telle quelle. La réponse de l'école a été retirée de l'analyse.
- Multiples intervenants de chaque établissement ont dû être consultés pour répondre au sondage, mais une seule réponse fut permise par établissement membre. Pour ce faire, la plupart ont mis sur pieds une équipe de répondants qui comprend :
 - a. les directeurs de l'enseignement et l'apprentissage ou l'équivalent (30)
 - b. les dirigeants principaux de l'information (DPI) ou l'équivalent (26)
 - c. les directeurs de la technologie éducative ou l'équivalent (25).

Résultats et discussion

De façon globale, il y a un intérêt manifeste pour un examen plus poussé des services technologiques éducatifs partagés comme outil servant à faire avancer les établissements postsecondaires de l'Ontario. **L'ensemble des répondants (100 %) s'entend** sur un modèle de services partagés basé en Ontario, mais **64 % éprouvent des réserves** qui pourraient influencer leur participation.

Les sections suivantes examinent plus en profondeur les avantages et défis potentiels, ainsi que l'identification des priorités pour les services partagés en Ontario. Toutefois, un aperçu nous permet de repérer certaines tendances qui ressortent des données sommaires. Par exemple, en comparant les avantages et les défis les mieux classés, il semble évident que les répondants estiment que la réussite scolaire et les économies sont des avantages liés à une approche de services partagés, tandis que les difficultés de collaboration entre les établissements et les enjeux de gouvernance connexes sont parmi les principaux défis potentiels.

Il est également intéressant de noter que dans l'ensemble, il y a peu de corrélation entre les technologies priorisées pour les services partagés et le déploiement actuel de celles-ci dans les établissements. Par exemple, *les services de sous-titrage et de transcription* jugés prioritaires dans le cadre des services partagés sont présentement déployés dans 47 % des établissements répondants. Tandis que *les analytiques de l'apprentissage*, également jugées prioritaires, sont déployées dans seulement 21 % des établissements en Ontario. Cela suggère différentes motivations pour explorer toute technologie en tant que service partagé et qu'une bonne compréhension de la proposition de valeur devra être articulée et évaluée.

Résumé des réponses les mieux classées

| Les trois avantages principaux | Les trois défis principaux | Les cinq priorités pour les services partagés | Les cinq technologies les moins déployées |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Les services partagés peuvent :</i> | <i>Les services partagés peuvent :</i> | | |
| <p>... offrir un plus vaste choix de technologies à un coût global inférieur, ce qui maximise le pouvoir d'achat et protège les établissements des fluctuations de coût</p> <p>... enrichir l'expérience d'apprentissage et améliorer l'accès aux technologies qui favorisent la réussite scolaire</p> | <p>... exiger des priorités communes des parties prenantes ce qui pourrait être difficile à accomplir</p> <p>... nécessiter une coordination multi-institutionnelle ayant comme conséquence une plus longue période de déploiement</p> <p>... compliquer les cycles d'adoption et de retraits</p> | <p>Services de sous-titrage et transcription</p> <p>Analytiques de l'apprentissage</p> <p>Laboratoires virtuels</p> <p>Logiciel de détection de plagiat</p> <p>Simulations virtuelles (RV/RA)</p> | <p>Analytiques de l'apprentissage</p> <p>Plateformes de badges numériques pour les compétences</p> <p>Évaluation par les pairs</p> <p>Publication sur le Web (p. ex. l'initiative</p> |

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------|
| ... offrir une large gamme de technologies aux facultés et aux professionnels de la technologie éducative | des technologies, et ne pas répondre aux besoins universels (p. ex. produits bilingues), ce qui pourrait limiter la participation de certains établissements | | « Domain of One's Own ») Outils d'annotation partageables sur le Web |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------|

Les avantages et les défis des services partagés

Les avantages des services partagés

Les cinq (5) catégories d'avantages potentiels des services partagés ont été classées dans l'ensemble et chacune sera examinée de plus près.

| Avantage | Moyenne pondérée (échelle de 5 points) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Innovation, appui et développement de la technologie éducative | 3,56 |
| Réussite scolaire | 3,41 |
| Administration (p. ex. élaboration de budget, approvisionnement, et détermination de durée de vie d'un produit) | 3,26 |
| Gestion des services de technologie (p. ex. assistance client, serveurs, réseau) | 2,35 |
| Planification institutionnelle | 2,41 |

Les principaux avantages

Le classement ci-dessous démontre les *avantages* avec une moyenne pondérée supérieure à 4,0. Les répondants ont fait preuve d'intérêt pour les services partagés ciblés dans les questions utilisant une échelle de Likert. Leurs commentaires expriment également de l'enthousiasme et des réserves.

| Catégorie | Avantage | Moyenne pondérée (échelle de 5 points) |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Administration | Les services partagés peuvent offrir un plus vaste choix de technologies à un coût global inférieur, maximisant ainsi le pouvoir d'achat tout en protégeant chaque établissement contre les fluctuations de coûts. | 4,24 |
| Réussite scolaire | Les services partagés peuvent enrichir l'expérience d'apprentissage et améliorer l'accès aux technologies qui favorisent la réussite scolaire. | 4,21 |
| Innovation, appui et développement de technologie éducative | Les services partagés peuvent offrir une large gamme de technologies aux facultés et professionnels de la technologie éducative. | 4,13 |
| Innovation, appui et développement de technologie éducative | Les services partagés peuvent bâtir une capacité organisationnelle, mettant ainsi l'accent sur l'aide offerte aux utilisateurs (les facultés) plutôt que la gestion de la technologie. | 4,12 |
| Gestion des services de technologie | Les services partagés peuvent réduire le dédoublement d'efforts à travers l'Ontario (p. ex. rationalisation des processus, négociations conjointes avec les fournisseurs, banque de données partagée de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, etc.) | 4,09 |
| Innovation, appui et développement de technologie éducative | Les services partagés peuvent fournir un environnement d'essai et de production à faible risque pour un éventail élargi de technologies (p. ex. outils pour les micro-crédits). | 4,03 |
| Gestion des services de technologie | Les services partagés peuvent permettre de réaliser des économies de coût. | 4,03 |

| | | |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Planification institutionnelle | Les services partagés peuvent favoriser le changement organisationnel en fournissant un accès à faible risque aux nouvelles technologies. | 4,00 |
| Planification institutionnelle | Les services partagés peuvent fournir des gains d'efficacité permettant de concentrer les efforts sur d'autres initiatives clés. | 4,00 |
| Administration | Les services partagés peuvent améliorer l'efficacité des processus d'approvisionnement en préqualifiant les fournisseurs. | 4,00 |

Les données du sondage suggèrent que **les services partagés offrent des possibilités d'innovation en matière de technologies éducatives et de réussite scolaire ainsi que des occasions favorables en ce qui a trait à l'administration**, surtout l'approvisionnement.

« Les services partagés peuvent réduire les coûts de quelques technologies éducatives importantes permettant ainsi de déployer des technologies plus nombreuses et de meilleure qualité dans l'ensemble de l'établissement. Ils peuvent également protéger contre les fluctuations importantes du dollar lorsque l'accent est mis sur les codes sources libres et les fournisseurs canadiens ou établir des prix prévisibles et plus bas avec des coûts prévisibles ou inférieurs. Cela peut également favoriser l'exploration de technologies qui n'étaient pas considérées auparavant, ni par l'établissement, ni par ses intervenants. »

« La valeur du produit/service est plus importante que le coût en matière de viabilité et standardisation des processus. L'efficacité des approvisionnements est extrêmement importante en raison des délais à respecter pour les DP, RFI, etc. ».

Afin de réaliser ces bienfaits, nous devons reconnaître **l'importance d'une définition commune des services partagés**, y compris la gouvernance et l'analyse approfondie des pratiques existantes.

« Nous avons tous vu des services partagés réussir grâce à une gouvernance adéquate et un cadre décisionnel en place — et dans d'autres cas, ils ont échoué. Pour définir les services partagés, nous devons d'abord mener un sondage détaillé et intégral des outils qui existent dans ce type de modèle puis analyser les données afin de déterminer lesquels seraient les plus pertinents dans le cadre des services partagés. Ce processus a été commencé, mais il n'est pas encore terminé. »

Nous devons également réaliser **la nécessité d'une perspective à long terme afin de tirer le plein bénéfice des services partagés**.

« Nous devons nous attendre à ce que la réussite d'un service partagé soit étalée sur plusieurs années et que l'adoption de cette approche s'échelonne peu à peu selon l'expérience d'un groupe pilote restreint comme démonstration de faisabilité. Une approche "big bang" où les services partagés sont adoptés par tous les intervenants est, dans la plupart des cas, peu probable. »

Les défis des services partagés

Les cinq (5) catégories de défis potentiels des services partagés ont été classées dans l'ensemble et chacune sera examinée de plus près.

| Défis | Moyenne pondérée (échelle de 5 points) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Planification institutionnelle | 3,88 |
| Administration (p. ex. élaboration de budget, approvisionnement, et détermination de durée de vie d'un produit) | 3,06 |
| Innovation, appui et développement de technologie éducative | 2,76 |
| Gestion des services de technologie (p. ex. assistance client, serveurs, réseau) | 2,65 |
| Réussite scolaire | 2,65 |

Les défis principaux

Le classement ci-dessous démontre les *défis potentiels des services partagés* avec une moyenne pondérée supérieure à 3,0. Les répondants ont fait preuve d'intérêt pour les services partagés ciblés dans les questions utilisant une échelle de Likert. Leurs commentaires dénotent également de l'enthousiasme et certaines réserves.

| Catégorie | Défi | Moyenne pondérée (échelle de 5 points) |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Planification institutionnelle | Les services technologiques éducatifs partagés peuvent nécessiter des priorités convenues d'un commun accord entre les parties prenantes, ce qui pourrait être difficile à accomplir. | 4,15 |
| Planification institutionnelle | Les services partagés peuvent nécessiter une coordination multi-institutionnelle ayant comme conséquence une plus longue période de déploiement. | 4,00 |
| Administration | Les services partagés peuvent compliquer les cycles d'adoption et de retraits des technologies, et ne pas répondre aux besoins universels (p. ex. produits bilingues) limitant ainsi la participation de certains établissements à cette initiative. | 3,97 |
| Planification institutionnelle | Les services partagés peuvent contribuer à la discordance entre la transformation numérique et la stratégie de l'établissement. | 3,32 |
| Administration | Les services partagés peuvent entraîner une perte de contrôle des | 3,27 |

| | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| | processus d'approvisionnement. | |
| Gestion des services de technologie | Les services partagés peuvent compromettre notre capacité à adapter les technologies éducatives pour une utilisation locale. | 3,27 |
| Planification institutionnelle | Les services partagés peuvent nuire à l'attention locale et unique posée sur la technologie éducative. | 3,18 |
| Gestion des services de technologie | Les services partagés peuvent nécessiter une gestion plus complexe de l'identité et de l'accès (p. ex. authentification unique) | 3,12 |
| Administration | Les services partagés peuvent affecter les relations de longue date avec les fournisseurs. | 3,12 |

Les données révèlent également plusieurs défis potentiels liés aux services partagés. Toutefois, les moyennes pondérées globales des *défis* sont inférieures aux moyennes pondérées des *avantages* ce qui suggère que **les services partagés présentent plus de bienfaits que de risques.**

« Tant et aussi longtemps que le principe d'indépendance institutionnelle existe, il y aura peu d'inquiétudes. »

« Il est probable qu'un service partagé ne soit pas immédiatement pertinent pour tous les participants. Cela ne devrait pas être perçu comme une barrière tant qu'il y a une masse critique qui souhaite participer dans un projet pilote fait à l'échelle. »

Il y a certaines réserves quant aux avantages dans un contexte plus élargi de la planification institutionnelle et de l'administration en lien avec **l'établissement de priorités et la prise de décision.**

« Dans ce cas, il est impératif que les mécanismes élaborés prennent en considération la diversité de la mission, la taille, l'emplacement et l'autonomie de chaque établissement. Nous devons être conscients de l'importance des fournisseurs locaux et notre engagement envers notre collectivité. Nous avons réalisé que certains produits peuvent être achetés localement à un prix concurrentiel qui peut être négocié collectivement. Il y a également une valeur rattachée à offrir des technologies spécialisées qui ne se retrouvent pas dans la plupart des établissements (sinon tous). »

« Il se peut que les priorités déterminées par l'équipe des services partagés ne correspondent pas à celles des établissements individuels. Les ressources des petits établissements sont hautement sollicitées... ceux pour qui les services partagés ne sont pas prioritaires verront leurs ressources exploiter davantage. »

On se demande également si **les établissements francophones et bilingues pourront bénéficier des services partagés.** »

« Les services partagés dans un contexte francophone limitent grandement les avantages. »

On s'inquiète du **chevauchement avec les processus d'approvisionnement existants qui sont déjà en place.**

« L'Université X est membre de l'Ontario University Procurement Management Association (OUPMA) et utilise également les ressources du Ontario Education Collaborative Marketplace (OECM). Cet organisme d'achats collectifs à but non lucratif offre des produits et services repérés à des prix concurrentiels aux établissements scolaires de l'Ontario et autres organismes financés par les fonds publics. »

On reconnaît également **les enjeux techniques potentiels** des services partagés.

« Les services partagés peuvent (selon les détails) entraîner des complexités supplémentaires en ce qui a trait à la gestion de l'identité et la sécurité. Dans la plupart des cas, ils vont créer plus de travail pour le personnel et les experts de technologie et, dans certains cas, les rôles connexes. Je ne crois pas que ce sont des enjeux liés aux services partagés, mais plutôt à la mise en œuvre des services sélectionnés. »

Le déploiement et la hiérarchisation de la technologie éducative en tant que service partagé

Dans des questions séparées, le sondage reconnaît l'état actuel du déploiement de plusieurs technologies éducatives et la hiérarchisation de celles-ci dans un cadre de services partagés potentiels. Ce tableau utilise les priorités déterminées par le classement comme point de départ.

| | Priorité en tant que service partagé Moyenne pondérée (échelle de 3 points) | Technologies éducatives déployées dans un établissement à l'heure actuelle |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Services de sous-titrage et transcription | 2,56 | 47 % |
| Laboratoires virtuels | 2,44 | 38 % |
| Analytiques de l'apprentissage | 2,32 | 21 % |
| Logiciel de détection de plagiat | 2,26 | 76 % |
| Simulations virtuelles (RV/RA) | 2,21 | 32 % |
| Lecture vidéo ou audio en continu | 2,12 | 85 % |
| Conférence Web | 2,09 | 88 % |
| Création de vidéo et répertoire | 2,09 | 56 % |
| Surveillance virtuelle | 2,06 | 38 % |

| | | |
|----------------------------------------------------------------------|------|------|
| Outils auteurs pour l'apprentissage en ligne | 2,03 | 76 % |
| Plateformes de badges numériques reconnaissant les compétences | 2,00 | 27 % |
| Outils collaboratifs en ligne (p. ex. le soutien à l'équipe) | 2,00 | 76 % |
| Hébergement des applications dans le nuage informatique | 1,97 | 91 % |
| Planification du curriculum | 1,97 | 62 % |
| Portfolios numériques | 1,91 | 59 % |
| Système de gestion de l'apprentissage | 1,85 | 97 % |
| Capture d'exposé magistral | 1,82 | 62 % |
| Évaluation de cours en ligne | 1,82 | 88 % |
| Évaluation par les pairs | 1,71 | 29 % |
| Publication sur le Web (pour les élèves et les facultés) | 1,71 | 50 % |
| Publication sur le Web (p. ex. l'initiative « Domain of One's Own ») | 1,71 | 35 % |
| Communication en ligne en temps réel | 1,71 | 79 % |
| Système de réponse personnel | 1,71 | 68 % |
| Stockage de dossiers relatifs au curriculum | 1,65 | 65 % |
| Stockage de dossiers d'apprentissage | 1,56 | 53 % |
| Outils d'annotation partageables sur le Web | 1,53 | 35 % |

Il vaut la peine de souligner qu'il n'y a aucune corrélation entre le déploiement actuel des technologies éducatives et la hiérarchisation de celles-ci en tant que services partagés. Cela suggère qu'il existe probablement **divers motifs quant à la sélection de chaque technologie en tant que service partagé.**

Étant donné l'importance de priorités claires avant d'opter pour un modèle de services partagés, il serait souhaitable **de commencer par les technologies jugées hautement prioritaires**, assurant ainsi une profonde connaissance de la valeur et des justifications pour l'adoption de chacune.

Parmi les technologies prioritaires, le lancement des services partagés **en forte demande, mais qui présente une faible complexité technique** pourrait fournir une occasion d'améliorer le profil de risques perçus de l'approche partagée ainsi que démontrer sa portée et ses possibilités. Dans cette perspective, il serait intéressant d'explorer *les services de sous-titrage et de transcription* dès le début du projet.

Il est également important de noter que les technologies **aux premiers stades de déploiement et de moindre priorité peuvent également bénéficier d'un examen plus complet**. Elles incluent des outils d'annotation partageables sur le Web, une plateforme de badges numériques reconnaissant les compétences, des simulations virtuelles, des laboratoires virtuels, et des analytiques d'apprentissage. Il pourrait également avoir des possibilités de faire avancer les technologies émergentes ou celles qui bénéficieraient d'une attention à la grandeur de la province.

Conclusion

Le sondage sur les services technologiques éducatifs partagés a révélé un intérêt général à l'égard d'une approche provinciale et a démontré une vision précise des bienfaits potentiels reliés à l'apprentissage, à la réduction des coûts et à l'efficacité accrue. Toutefois, il y a plusieurs défis importants qui devront être surmontés, surtout en ce qui a trait à la collaboration entre les établissements et les enjeux liés à la gouvernance.

Les données démontrent également que les services partagés pourraient répondre aux priorités existantes en matière de technologie éducative de plusieurs établissements. Celles-ci incluent, par exemple, les services de sous-titrage et de transcription et les analytiques de l'apprentissage. Même dans les secteurs à plus grande demande, nous pouvons nous attendre à ce que certains établissements membres choisissent de ne pas participer.

Il y a également des possibilités de favoriser la progression des technologies émergentes ou spécialisées grâce à la collaboration entre de multiples établissements au moyen d'une approche de services partagés.

Ce sondage a montré les technologies précises qui devront être explorées davantage, mais les motivations derrière ces choix différeront probablement d'un établissement à l'autre, et ce, pour chaque technologie. Une analyse plus approfondie des propositions de valeur de chaque technologie devra être faite et guidera sans doute les mesures à venir. Il est également probable qu'un modèle de services partagés devra définir la gouvernance et les processus qui permettront aux établissements de participer, ou non, selon leurs préférences, tout en démontrant la valeur de cette approche pour tous les établissements.

Remerciements

Peter et Vivian aimeraient souligner le travail des personnes suivantes :

- Aline Germain-Rutherford et Richard Pinet — Université d'Ottawa
- Lena Patterson — eCampusOntario
- Analystes du sondage — Nick Baker, Bettina Brockerhoff-Macdonald, Karen Charlebois, Eileen De Courcy, Bob Gagne, Radha Krishnan et Alastair MacLeod
- Traduction — Roxane Bouchard (Traduction RB Translation Inc.) et Nancy Vezina (Université d'Ottawa)